

Communiqué de presse

Paris, 27 mars 2026

Réemploi : Citeo lance la deuxième édition de l'Appel à Projets Lavage 2026

Citeo lance son appel à projets Lavage 2026 pour accélérer le développement des centres de lavage de bouteilles réemployables.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la première feuille de route industrielle du lavage alimentaire, coconstruite et partagée avec l'ensemble des acteurs de la filière. Ce plan va permettre de fixer un cadre opérationnel et financier pour tous les acteurs du lavage jusqu'en 2030.

Citeo confirme ainsi son engagement pour le déploiement d'une boucle de réemploi robuste et pérenne tant d'un point de vue technique, économique et environnemental à l'échelle nationale. Depuis 3 ans, plus de 12 millions d'euros ont été investis par Citeo pour accompagner et soutenir le secteur du lavage des bouteilles réemployables.

4 LOTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES D'UNE FILIÈRE NATIONALE MUTUALISÉE

L'AAP Lavage 2026 vise à accompagner les opérateurs dans leur mise en conformité avec les exigences sanitaires et de qualité définies avec les acteurs de l'écosystème dans le cadre du projet ReUse, condition indispensable à la pérennité d'une boucle de réemploi nationale. Il se décompose en quatre lots : mireuse électronique, défense de site alimentaire et lutte contre les nuisibles, salle propre, palettiseur et housseuse entièrement automatiques.

Chaque candidat peut postuler à un ou plusieurs lots selon ses besoins et capacités. Le financement accordé aux lauréats pourra atteindre jusqu'à 50 % des dépenses éligibles.

OUVERTURE DES CANDIDATURES LE 7 AVRIL

Les candidatures sont ouvertes à compter du 7 avril et devront être soumises avant le 28 avril 2026. Pour découvrir les modalités complètes de

participation et déposer un dossier : <https://www.citeo.com/appel-a-projets-lavage-2026/>

LES ACTIONS ENGAGEES PAR CITEO POUR LE RETOUR DU REEMPLOI

Les chiffres clés :

- **175 millions d'euros investis par Citeo** pour le développement du réemploi en France, ces trois dernières années, pour :
 1. Le financement d'initiatives de réemploi sur tous les secteurs et tout le territoire (AAP « Encore Plus de Réemploi »),
 2. La création ou la montée en gamme des infrastructures
 3. Le soutien aux opérations de réemploi,
 4. Le fonctionnement du dispositif mutualisé interopérable à vocation nationale ReUse.

« Le réemploi est un levier essentiel pour la réduction de l'impact environnemental de nos emballages, mais sa complexité est souvent sous-estimée. Pour accélérer son déploiement, nous devons renforcer la confiance de tous les acteurs dans le dispositif » déclare Valentin Fournel, Directeur Innovation, Réduction et Réemploi chez Citeo. *« Avec l'Appel à Projets Lavage 2026 et ses quatre lots ciblés, nous voulons dépasser les expérimentations locales pour bâtir de véritables écosystèmes reposant sur un ensemble de normes garantes de leur performance et de leur sécurité. »*

Contacts presse

Marie Moirand – Havas Paris
Citeo@havas.com

A propos de Citeo

Depuis 1992, Citeo est l'éco-organisme agréé pour la mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les emballages ménagers et les papiers graphiques.

Entreprise à mission depuis 2020, Citeo conçoit et déploie des solutions concrètes et innovantes pour favoriser la réduction, le réemploi et le recyclage des emballages ménagers pour près de 100 000 entreprises-partenaires de la grande consommation et de la distribution.

Citeo travaille étroitement avec les acteurs de la filière, pour développer l'éco-conception, financer la collecte sélective, structurer des filières de recyclage, et encourager les gestes écocitoyens. Il mobilise son écosystème - entreprises, collectivités et citoyens - pour construire et déployer des solutions qui conjuguent performance environnementale et performance économique. Ces efforts permettent aujourd'hui de recycler 70% des emballages ménagers et des papiers. L'ambition de Citeo est claire : accélérer la transformation vers des emballages réduits et 100% circulaires.